



- **Secteur: BTP**
- **Filière: Technicien Dessinateur de Bâtiment**
- **Niveau: Technicien**

## **1. Description générale du métier**

---

Le Technicien Dessinateur de Bâtiment est un professionnel chargé de l'élaboration du dessin des plans architecturaux d'un projet de construction, de transformation ou d'agrandissement d'un bâtiment, la réalisation des divers actes de métré et l'élaboration des plans de coffrage et d'armature d'un projet de construction.

## **2. Profil de la formation**

---

A l'issue de la formation, le lauréat de formation est capable de réaliser les opérations et les activités suivantes :

- Consulter des croquis et esquisses préliminaires ;
- Identifier les principaux éléments à inclure dans un plan d'implantation ;
- Distinguer les matériaux employés en construction ;
- Réaliser les dessins de présentation du projet ;
- Utiliser un logiciel du D.A.O ;
- Savoir lire une note de calcul ;
- Rédiger des documents ;
- Connaître les règles d'exécution du dessin technique ;
- Réaliser les relevés de bâtiments existants et la surveillance des travaux ;
- Maîtriser les techniques de réalisation de l'estimatif et du quantitatif.

## **3. Formation**

---

La durée de formation est étalée sur **deux années**. Le mode de formation est résidentiel.

## **4. Conditions d'admission:**

---

- Age maximum : 25 ans
- Niveau Scolaire : Niveau Baccalauréat Scientifique ou Technique
- Aptitude Physique à l'exercice du métier
  - Un bon sens visuel, auditif, olfactif et tactile
  - Excellente habileté manuelle
  - Une bonne condition physique
  - Pas de vertige
  
- Mode de sélection des candidats à la formation :
  - Remplissage du dossier d'orientation ;
  - Réussite aux tests d'admission.



## 5. Programme de la formation

---

Le programme de formation est dispensé en **2040 heures** et étalé sur **deux années** de formation, dont un stage technique de 1 mois et demi à la fin de la formation.

N° Module	Modules	Total
EGT1	Arabe	30
EGT2	Communication écrite et orale	210
EGT3	Anglais technique	70
EGT4	Législation/PME	30
M01	Métier et formation en dessin du bâtiment	15
M02	Connaissance et Application des éléments de base de dessin	150
M03	Utilisation des matériaux de construction	60
M04	Connaissance des différents éléments de construction	60
M05	Réalisation des plans d'une construction simple	150
M06	Détermination des dimensions, des surfaces et des volumes	40
M07	Dessin à main levé des différents éléments architecturaux	40
M08	Bureautique	50
M09	Application de dessin assisté par ordinateur	140
M10	Réalisation des plans d'une construction à étages	120
M11	Implantation et relevé d'un bâtiment	70
M12	Application des notions générales de la résistance des matériaux (RDM)	80
M13	Application des règles de béton armé aux états limites ( BAEL )	80
M14	Dessin des plans de BA coffrage et ferrailage	100
M15	Notions générales de Métré	50
M16	Etablissement des métrés	120
M17	Moyens de recherche d'emploi	25
M18	Projet de fin de formation	110
M19	Stage en entreprise	240
<b>TOTAL</b>		<b>2040</b>

## 6. Evaluation de la formation

---

La formation dispensée est résidentielle et les évaluations sont organisées sous forme de :

- Contrôles Continus;
- Examens de fin de module;
- Examens de passage ;
- Examen de fin de formation.

## 7. Perspectives professionnelles

---

Le Technicien Dessinateur de Bâtiment peut être employé dans un cabinet d'architecte, dans un bureau de métré, dans un bureau d'études techniques ou dans des entreprises de bâtiment et des travaux publics. Après quelques années d'expériences et après avoir démontré ses compétences, le Technicien Dessinateur de Bâtiment se verra confié des responsabilités plus importantes au niveau de l'autonomie et de la gestion des projets.